Des panneaux solaires en kit

À Guipel, la coopérative Les Survoltés organise l'achat groupé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, à installer soi-même dans son jardin ou en toiture.



En décembre, 41 foyers du Val d'Ille-Aubigné ont récupéré leur kit solaire commandé auprès de la coopérative citoyenne Solarcoop, installée dans le Rhône.

Tous s'étaient manifestés dès le mois de juin pour participer au premier groupement d'achat des Survoltés, portant sur un volume de 85 panneaux d'une surface individuelle de 2 m².

L'ensemble de la commande pèse finalement 32 kWc - à peu près l'équivalent de la puissance installée sur le toit de la salle multifonctions de Feins en février prochain.



Les particuliers pouvaient acheter un, deux ou quatre panneaux. « Nous avons aidé tous ceux qui le souhaitaient à bien

calibrer leur commande selon la composition de leur foyer, leurs besoins et les caractéristiques de leur logement, notamment son exposition », explique Océane Van Hoorebeke, directrice de la

Grâce à l'entremise des Survoltés, les clients ont pu bénéficier d'une remise de 101 € à 141 € selon le nombre de panneaux commandés dont -50 % sur les frais d'expédition.

Assemblé en Italie avec une garantie constructeur de 25 ans **pour l'onduleur,** le kit solaire plug & play s'installe en terrasse, dans le jardin ou en toiture, raccordé à une prise standard ou directement au tableau électrique. L'électricité produite est injectée dans le réseau domestique, en autoconsommation. Un kit de deux panneaux permet de produire 600 à 800 kWh/an. De quoi couvrir le « bruit de fond » électrique en journée : la VMC, la box Internet, le réfrigérateur, les veilles, les pompes... Le surplus éventuel de production est réinjecté dans le réseau, sans possibilité de rachat par EDF. « L'investissement de départ est amorti en huit à dix ans. Mais ce délai raccourcira à mesure que les prix continueront de grimper ».



Le jour de la livraison, les Survoltés ont pris le temps d'expliquer le fonctionnement du kit en organisant des ateliers de montage. « Cette démarche d'autoproduction responsable s'accompagne d'une prise de conscience de nos habitudes de consommation. C'est souvent un pas de plus vers la sobriété énergétique ».

Au printemps, la coopérative lancera un second groupement d'achat pour répondre à la demande.

► + d'infos : www.solarcoop.fr ; https://survoltes.com